



Mise sous tension de la ligne 400 kV Sidi Bennour-Laâwamer (ONEE)

L'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) a procédé, dimanche dernier, à la mise sous tension de la ligne électrique très haute tension 400 kV double ternes reliant Sidi Bennour à Laâwamer.



Stress hydrique et aquaculture : Un nouveau financement approuvé par la BID pour le Maroc

La Banque islamique de développement poursuit sa montée en puissance dans le financement des projets stratégiques portés par le Royaume. L'institution vient d'approuver un financement de 188,82 millions d'euros au profit du Maroc. Ces fonds seront destinés à des projets d'atténuation du stress hydrique, à travers la construction de nouveaux barrages et d'ouvrages connexes. Ils serviront également à sécuriser l'approvisionnement en eau et à transférer l'excédent hydrique des bassins du Nord vers les régions du Sud, plus durement touchées par le stress hydrique. Par ailleurs, le Royaume bénéficiera de 18,23 millions d'euros pour le projet de développement de la chaîne de valeur de l'aquaculture continentale, visant à renforcer la pisciculture, créer de nouvelles sources de revenus et générer des opportunités d'emploi.



Vivre au Maroc en 2025 : contraintes du quotidien et réponses publiques

Alors que quelques jours nous séparent de 2026, il est temps de jeter un regard rétrospectif sur l'année écoulée. Le Maroc de 2025 a vu son quotidien marqué par des défis concrets : coût de la vie, logement et mobilité, mais aussi par des réponses publiques et des transformations urbaines qui dessinent peu à peu un cadre plus structuré pour ses habitants.

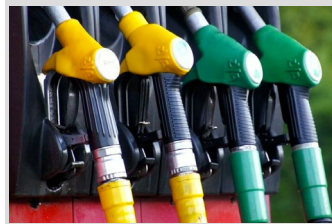


La production de mandarines au Maroc devrait augmenter de 4% en 2025-2026

Grâce à une météo favorable et au cycle naturel des arbres fruitiers, le Maroc enregistre une légère reprise de sa production d'agrumes pour la campagne 2025-2026. Les exportations de mandarines devraient en profiter, tandis que le secteur bénéficie toujours du soutien actif du gouvernement.

Gasol et essence : baisse des prix à partir du 30 décembre

Après deux hausses consécutives, les prix des carburants reculent à la pompe à partir du 30 décembre, avec une baisse marquée du gasoil, qui repasse sous la barre des 10 dirhams le litre.



Crédit du Maroc et Ynexis Group finalisent le partenariat autour de Nema Capital

Crédit du Maroc et Ynexis Group ont finalisé le partenariat actant leur entrée à parts égales au capital de Nema Capital, société spécialisée dans la gestion des Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI).

Blanchiment d'argent, flux suspects... : l'ANRF muscle le renseignement financier marocain

Hausse notable des déclarations de soupçon, enquêtes financières en forte progression, transmissions judiciaires en nette augmentation : en 2024, le renseignement financier s'est imposé comme l'un des leviers les plus efficaces de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Maroc. Le rapport annuel de l'Autorité nationale du renseignement financier (ANRF), présenté le 23 décembre 2025 au Chef du gouvernement, dresse le portrait d'une institution entrée dans une nouvelle dimension opérationnelle.



DABA OR NEVER : Un appel à transformer la vision en action

Sous le Haut Patronage du Roi Mohammed VI, l'association Les Impériales annonce la 9ème édition de Les Impériales Week (LiWeek-2026), qui se tiendra du 30 mars au 5 avril 2026 à Casablanca. L'édition 2026 portera un thème fort, clair et assumé : DABA OR NEVER Let's make our industry great again.



SOCIÉTÉ TRUEDREAM SARL AU.

CESSION DES PARTS SOCIALES ET AJOUT D'UN COGERANT ET TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE ET SUPPRESSION D'UNE ACTIVITE ET AJOUT D'AUTRES :

Aux termes d'un acte AGE en date du 17/11/2025, au siège de la société, il a été établi un procès-verbal de la société TRUEDREAM SARL AU.

□ L'Assemblée a décidé de ratifier et d'entériner les cessions des parts sociales suivantes :

Monsieur YOUSSEF BOUMBAREK cède et transporte Cinq cents (500) parts Sociales à Monsieur OUSAMA ZIDANE.

□ L'assemblée générale extraordinaire décide d'ajouter Monsieur OUSSAMA ZIDANE, comme étant cogérant pour une durée illimitée qu'il accepte.

□ L'assemblée générale

extraordinaire décide de supprimer l'activité suivante :

Suppression de l'activité :

- CINEMATOGRAPHE (EXPLOITANT DE)

Ajout de l'activité :

- EXPLOITANT UN STUDIO PHOTOGRAPHIE

- EXPLOITANT UN STUDIO POUR LA REALISATION DE FILMS

- MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT L'EXPORTATION ET IMPORTATION

□ L'assemblée générale

décide de transformer la

forme juridique actuelle

SARL AU en société à

responsabilité limitée

SARL.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Marrakech en date du 29/12/2025 sous le N°187143.

STE LUXCAR COMPANY S.A.R.L A/U

Libération Du Reste De

Capital

Dénomination : « STE LUXCAR COMPANY S.A.R.L A/U ».

Siege social : RUE 593 N 15 BOUARGANE AGADIR.

RC : 66739/AGADIR.

I- L'associé unique

en date du 23 décembre 2025 a décidé

de libérer le reste de

capital de la société de

500.000,00 dirhams.

le capital est totalement libéré, soit cinq

cent mille dirhams

(500.000,00 dhs),

125.000,00 (cent vingt-cinq mille dirhams) du

capital est libéré dès la

création de la société

et 375.000,00 (trois

cent soixante-quinze

mille) est libéré, par un

nouveau blocage à la

banque et s'en accorde

bonne et valable quittance définitive et sans

réserve.

II- Le dépôt légal a été

effectué au Tribunal de

commerce AGADIR le

30/12/2025 sous le N°

0156026

DMSOFT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE – AU CAPITAL : 10.000,00 DHS.

SIEGE SOCIAL : 46 BD

ZERKTOUNI APPT 6 ETG

2 CASABLANCA

IF : 53958726

RC : 595447

PAR DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRAORDINAIRE DU

10/12/2025, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ.

DÉSIGNATION DE M. EL

MOSTAFA YOUSSEFI

COMME LIQUIDATEUR

DÉSIGNATION DU

SIÈGE SOCIAL DE LA

SOCIÉTÉ COMME LIEU

DE LIQUIDATION.

LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ

EFFECTUÉ AU GREFFE

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA

LE 23/12/2025 SOUS

LE NUMÉRO : 1004352.

STE « « ABDVOLT » » SARL AU.

AUX TERMES D'UN ACTE S.S.P, ENREGISTRÉ À TAROUDANT EN DATE DU 22/05/2024, IL A ÉTÉ ÉTABLI LES STATUTS D'UNE S.A.R.L AU DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT :
DÉNOMINATION: STE « « ABDVOLT » »SARL AU.
OBJET : MARCHAND DE MATÉRIELS AGRICOLES/ ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION/ INSTALLATION ET MAINTENANCE DE TOUS LES PANNEAUX SOLAIRES .
DURÉE: 99 ANS ET CAPITAL : 100.000,00 DH,
SIÈGE SOCIAL : DOUAR AIT DAHAN CR LAMHADI OULED TEIMA TAROUDANT.
GÉRANCE : LA SOCIÉTÉ EST GÉRÉE POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE PAR : MR. MASOUD EL ABD CIN N° JC133626.
DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ EF-

FECTUÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE TAROUDANT, LE 28/11/2024, RC N° 10871.

STE MAROC D'OR EXPERTS

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

STE MAROC D'OR EXPERTS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : RUE 138 AVENUE MOHAMMED HANSALI RÉSIDENCE AHLAM 4EME ÉTAGE APPT 08 TETOUAN
R.C : 39065

1. AUX TERMES D'UN ACTE S.S.P À TETOUAN EN DATE DU 02/12/2025 A ÉTÉ ÉTABLI LES STATUTS D'UNE SOCIÉTÉ SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT LES SUIVANTES

•FORME : SARL AU
• DÉNOMINATION: MAROC D'OR EXPERTS
• OBJET : TRAVAUX DIVERS ET CONSTRUCTION/ EXPERTISE IMMOBILIÈRE/ NÉGOCE

•SIEGE SOCIAL: RUE 138 AVENUE MOHAMMED HANSALI RÉSIDENCE AHLAM 4EME ÉTAGE APPT 08 TETOUAN
•DURÉE : 99 ANS
• CAPITAL SOCIAL: 100 000,00 DHS DIVISÉ EN 1000 PARTS DE 100 DHS
LES ASSOCIES : M. ZBAKH ZAKARIA À CONCURRENCES MILLE PARTS : 1000 PARTS SOIT AU TOTAL : 1000 PARTS
• GÉRANCE: LA SOCIÉTÉ EST GÉRÉE PAR : M. ZBAKH ZAKARIA
• ANNÉE SOCIALE: 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ EFFECTUÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE 1ÈRE INSTANCE DE TETOUAN

LE :10/12/2025 SOUS N°: 9539 ET INSCRITE AU REGISTRE DE COMMERCE SOUS N°: 39065. POUR EXTRAIT ET MENTION

STE « « AGRI GOOD FARMING » »SARL.

AUX TERMES D'UN ACTE S.S.P, ENREGISTRÉ À TAROUDANT EN DATE DU 15/10/2025, IL A ÉTÉ ÉTABLI LES STATUTS D'UNE S.A.R.L AU DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT :
DÉNOMINATION: STE « « AGRI GOOD FARMING » »SARL.
OBJET : CULTURE ET ÉLEVAGE ASSOCIES.
DURÉE: 99 ANS ET CAPITAL : 90.000,00 DH,
SIÈGE SOCIAL : DOUAR LABAARIR LFOUKANIEN C.T ZAOUIT SIDI TAHER.
GÉRANCE : LA SOCIÉTÉ EST GÉRÉE POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE PAR : MME. HABACH LOUBNA CIN N° JC475430.
DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ EFFECTUÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE OULED TEIMA.

STE «SO.TRA.LOG » SA.R.L

AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : RUE EL
FOURAT N 21 BOUAR-
GANE AGADIR
AUX TERMES D'UN
ACTE P.V EN DATE DU
13/11/2025 IL A ÉTAIT DÉ-
CIDÉ CE QUI SUIT :

□ LES CESSIONS DE 1000
(MILLE) PARTS SOCIALES
INTERVENUS ENTRE
MR ASSALIHI RACHID.
(700PARTS) AU PROFIT
DE MR. ASSALIHI MO-
HAMED AMINE ; ENTRE
MR ASSALIHI HICHAM.
(150PARTS) AU PROFIT
DE MR. ASSALIHI MOHA-
MED AMINE MR ASSALIHI
MOHAMED .(150PARTS)
AU PROFIT DE MR.. AS-
SALIHI MOHAMED AMINE.

□ GÉRANCE ET : ASSA-
LIHI MOHAMED AMINE
EST DÉSIGNÉ COMME
DES GÉRANT- ASSOCIÉ
DE LA SOCIÉTÉ POUR
UNE DURÉE ILLIMITÉE.

□ MISE À JOUR DES STA-
TUTS DE LA SOCIÉTÉ,
LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ
EFFECTUÉ AU TRIBU-
NAL DE COMMERCE D
AGADIR SOUS LE N°

155094 EN DATE DU
11/12/2025

POUR EXTRAIT ET
MENTION
LE GERANT

GÉOTECHNIQUE (LOCEG) SARL

Laboratoire Oriental de
Contrôle et Essai
Géotechnique (LOCEG)
SARL
Capital social : 400 000,
00 DH.
Siege social: VILLA LES
ORANGIERS ETAGE 2
APPT 10 BD
DERFOUFI OUJDA
RC : 36523
suivant Aux termes
du PV en date du
02/12/2025:
CESSION DES PARTS
SOCIALES
L'Associé de la société
susnommée, EL ME-
HDI ISMAILI cède 800
PARTS SOCIALES par
à un prix de cession
de 100 DH (CENT DI-
RHAMS), à MR MO-
HAMMED AMINE BEDDI
, titulaire CIN F38263131.
En conséquence de

cette modification pro-
posée, les articles
6,7,33,34 sont aussi
modifiés de la manière
suivante :

Article 6: Apports

- Mr. MOHAM-
MED AMINE BED-
DI..... 240 000,00
DH
- Mr MOUSSA YAHYA
..... 160 000,00
DH
Total 400 000, 00 DH
Article 7 : Capital social
Aux termes du PV
de l'AGE en date du
02/12/2025, Le capi-
tal social est fixé à la
somme de
400 000,00 DHS (Quatre
CENT MILLE Dirhams)
divisé en 4000 (Quatre
Mille) parts sociales de
100
DHS (CENT Dirhams)
et attribué aux associés
comme suit
- MOHAMMED
AMINE BEDDI
.....2400 Parts
- MOUSSA YAHYA
.....1600 Parts
Total 4000 Parts

Article 33 : NOMINATION DUREE ET POUVOIRS DE LA GERANCE

L'assemblée accepte à
l'unanimité la nomination
de Monsieur MOHAM-
MED AMINE BEDDI,
demeurant à
RUE ZITOUNE NR 11
OUJDA, Titulaire de la
CIN N° F382631 en tant
que nouveau gérant
unique de la
société.

Article 34 : SIGNATURE SOCIALE

L'assemblée accepte à
l'unanimité la seule signa-
ture du gérant associé
Mr MOHAMMED AMINE
BEDDI,
titulaire CIN F382631 vis-
à-vis les établissements
publics, Semi-publics
et privés au Maroc et à
l'étranger.
Ainsi, Le fonctionnement
du compte bancaire
s'effectuera par sa seule
signature
Dépôt légal :
il a été effectué au greffe
du tribunal de de com-
merce de oujda en date
du 30/12/2025 sous le
N° 3759/2025.